



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Suisse

Question écrite n° 28136

Texte de la question

M. Jacques Remiller attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur les récentes élections en Suisse. A l'issue de la victoire de la droite populiste, arrivée en tête aux dernières élections législatives, dont il rappelle la tonalité ouvertement anti-immigration de sa campagne - l'UDC ayant très largement joué sur les craintes suscitées en Suisse romande par l'augmentation des demandeurs d'asile - il souhaiterait vivement connaître la position du Gouvernement sur ce sujet.

Texte de la réponse

Les élections générales qui se sont déroulées en Suisse les 19 octobre et 9 novembre 2003 relèvent des affaires intérieures de la Suisse. Il n'appartient pas au gouvernement français de commenter l'évolution politique de ce pays, pas plus que son évolution institutionnelle, qui sont celles d'un pays souverain. La France et la Suisse entretiennent des relations étroites d'amitié et de coopération qui dépassent les mouvements politiques internes de nos deux pays et qui seront encore appelées à se développer entre deux pays si proches dans de multiples domaines.

Données clés

Auteur : [M. Jacques Remiller](#)

Circonscription : Isère (8^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 28136

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 novembre 2003, page 8545

Réponse publiée le : 29 décembre 2003, page 9954